

La CGT lance un appel à témoin sur toutes les situations dont les salariés auraient pu être spectateur.

En attendant, la CGT dit et appelle l'ensemble des salariés à manifester

**le 2 mai 2013.**

La CGT fera en sorte de médiatiser cette action.

**STOP**

## Appel à témoin

Nom : .....

Prénom : .....

Préfère rester anonyme :

oui

non

Relation avec l'entreprise : .....

Tél : .....

Atteste avoir été témoin des faits suivants : .....

.....

.....

A remettre aux délégués CGT ou à envoyer par fax au 01 48 59 10 37 ou [www.construction.cgt.fr](http://www.construction.cgt.fr)



**spie batignolles**



### Les élus CGT du Groupe SPIE Batignolles

réunis à Paris ce 07 mars 2013, ont décidé d'appeler l'ensemble des salariés exerçant une activité professionnelle sur les Agences, Sites ou Chantiers de SPIE Batignolles, afin de s'engager dans

**l'action du 2 mai 2013 !**

# la cgt revendique :

## l'arrêt de la politique du 0 accident déclaré !

### spie batignolles

dissimule les accidents du travail sans se soucier des conséquences pour les salariés. Son seul but : payer de moins de cotisation à l'Assurance Maladie !

### spie batignolles

se vante d'être le Groupe leader en terme de sécurité, affichant 18 mois consécutifs sans un seul accident du travail. Il y aurait 4 fois moins d'accidents comparé aux autres Groupes du secteur !

### spie batignolles

se fait remettre des prix vis-à-vis des résultats affichés au titre de la sécurité !

### spie batignolles

a le culte du 0 accident, au point de tout mettre en œuvre, pour satisfaire cet objectif (*pression sur les salariés, contestation des accidents, mise en place d'une prime supprimée à l'ensemble de l'équipe au cas où un salarié déclare un accident même bénin, ...*) !

### spie batignolles

mène la politique du :  
« **0 accident déclaré** »

Aujourd'hui, cette politique du « **0 Accident** », s'élargit à l'objectif « **0 réserve, sur les chantiers** » et si on ne met pas un terme à cette politique, demain ce sera « **0 embauche** » ou « **0 augmentation** » c'est toujours pareil, le même objectif 0 + 0 égale la tête à ToTo, les ToTo ne sont pas les têtes des salariés !

Cette politique du tout pour eux (246 Dirigeants et Cadres Actionnaires) et rien pour nous a suffisamment duré, nous voulons maintenant notre part du gâteau, nous voulons une répartition plus équitable de la richesse dans le Groupe.

#### Action du 2 mai 2013, pour que la Direction :

- **arrête** cette politique du « **0 Accident** » ;
- **fasse cesser** le harcèlement ;
- **augmente** significativement les salaires ;
- **reconnaisse** la pénibilité et ouvre droit à un départ en retraite anticipé ;
- **améliore** le régime de prévoyance ;
- **embauche** les intérimaires (*plus aucun départ ne doit se faire sans une embauche*) ;
- **octroie** les mêmes droits pour tous les salariés (*détachés, sous-traitants, intérimaires*) ;
- **reclasse** les salariés à la suite d'un accident ou maladie.

#### Comment expliquez que seulement 12% de l'effectif ait entre 55 et 59 ans et 3% plus de 60 ans ?

Vous pensez peut-être qu'ils sont partis dans le cadre d'une retraite aisée ! Eh bien détrompez vous, ils ont été licenciés ou ont été poussés vers la sortie par le biais d'une rupture conventionnelle, aujourd'hui, certains d'entre eux sont en fin de droit d'allocation de chômage.

D'autres, lorsqu'ils y ont droit, ont tout au plus 400 € par mois au travers du RSA ! Ils ont pourtant travaillé durant de nombreuses années au sein du Groupe SPIE Batignolles, demain cela pourrait être vous ?

**Grace à l'action de la CGT, SPIE Batignolles vient d'être condamné à plusieurs reprises à verser des dommages considérables à des salariés ayant été licenciés (abusivement) sans reclassement à la suite d'un accident.**

Quelquefois, la Direction a poussé le vice, en prétendant que des salariés ont voulu se suicider sur les chantiers, odieux, honteux, scandaleux, immoral ...

Les qualificatifs ne sont pas suffisants pour dénoncer ces agissements de la Direction.

**Malheureusement, depuis le début de l'année, la CGT a recensé plusieurs morts sur nos chantiers. Nous avons pourtant alerté au travers des CHSCT nos Directions sur les risques encourus par les agissements de certains responsables.**

**Cela étant rien n'a changé, c'est toujours le profit maximum qui est recherché, comme si la vie d'un salarié ne valait rien.**

#### L'effectif dans le Groupe en 2011

< 25 ans	5 %
25 à 34 ans	23 %
35 à 44 ans	28 %
45 à 54 ans	28 %
55 à 59 ans	12 %
60 ans et plus	3 %

Total **8 300 salariés, sous payés !**

# la cgt revendique :

- Pas de salaires inférieurs à 1700 euros brut/mois.
- Augmentation générale des salaires mensuels de 300 euros pour tous.
- Egalité salariale entre les hommes et les femmes : à travail égal salaire égal.
- Un véritable 13<sup>e</sup> mois qui correspondrait à notre salaire annuel divisé par 12.
- Que le calcul des Congés Payés soit établi à partir du salaire annuel réel.

# la cgt revendique :

Indemnités Petits Déplacements :  
**Non aux zones concentriques !**

- le point de départ de tout déplacement pris en compte à partir du domicile du salarié,
- le temps de trajet payé comme du temps de travail,
- les frais de transport pris en charge selon le barème kilométrique fiscal,
- le remboursement de tous les frais annexes.

# la cgt revendique :

Indemnités Grands Déplacements :  
**Les salariés ne doivent pas en être de leur poche !**

- le montant des Indemnités Grand Déplacement de 95 euros par jour sur 5 jours voire en calendrier, majoré de 20% les 5 premiers jours pour la recherche d'un hébergement local,
- la mise en place d'une prime de dépaysement de 10 euros par jour,
- tout trajet relatif au déplacement payé comme du temps de travail.